

Nombre de Conseillers

En exercice	11	L'an deux mil vingt - trois
Présents	11	le 23 octobre à dix-neuf heures
Votants	11	le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. Serge NOUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 18 octobre 2023

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU, MME DELUCHE,
CIBERT, MM. BONNAUD, LEURS, CRUCHET, REBEYRAT, PASCAL,
MME GIRAUD

ABSENTS : /

Mme CIBERT Catherine a été élue secrétaire.

**COMPTE RENDU DES ARRETES pris en application de l'article L 2122-22 du
CGCT.**

Vu l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Vu la délibération n° 2020/019 en date du 3 juillet 2020 prise en application de cet article
Monsieur le Maire expose les arrêtés pris depuis le dernier Conseil

- **Arrêté n° D 2023/013 du 23 août 2023** : Location à titre précaire du logement situé au 1er étage 4, avenue Beauséjour à compter du 1er septembre 2023 pour une durée de 1 an - Loyer mensuel 285 € - acompte pour provisions de charge mensuel 95.00 €.
- **Arrêté n° D 2023/014 du 4 octobre 2023** : Révision du loyer de l'appartement T2 situé 15 place Docteur Justin Labuze à compter du 1^{er} octobre 2023 – Loyer mensuel : 339.09 € - provision pour charges 9 € par mois.

Le Conseil Municipal,

Donne acte à Monsieur le Maire de ce compte-rendu.

Certifié exécutoire.

POUR EXTRAIT CONFORME

Transmis à la Sous- Préfecture
Publié le 25 octobre 2023

Nouic, le 25 octobre 2023
Le Maire
Serge NOUGIER

